



Négociations conventionnelles : Grande conférence pour les uns, Etats généraux pour les autres



Tandis qu'au Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE), à deux pas du Trocadéro, se déroulait la grand messe de la Grande conférence de santé voulue par Manuel Valls, dans un hôtel du XV^e arrondissement parisien, le quintette des syndicats de médecins libéraux

représentatifs, la CSMF, le SML, la FMF, MG France et Le Bloc, tenaient les Etats généraux de la médecine libérale et accordaient leurs violons pour élaborer une plate-forme commune en vue des futures négociations conventionnelles.

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

- [Mot de passe oublié ?](#)

On prend les mêmes...

Madame la ministre de la santé, accompagnée du directeur général de la santé, a détaillé le 4 février, elle-même, le rapport d'étape de l'enquête de l'IGAS entreprise après l'accident mortel survenu lors d'un essai clinique sur volontaires sains le 18 janvier dernier.

« *Trois manquements majeurs* » ont été retenus à ce stade de l'enquête par l'institution. Est reproché à la société Biotrial, entre autres décisions malencontreuses, d'avoir attendu le jeudi 14 janvier pour informer l'ANSM de l'accident soit quatre jours après l'hospitalisation du premier volontaire, celui qui décèdera, et trois jours après décision d'interruption de l'essai.

Il est bon de rappeler qu'il a fallu près de 10 ans aux mêmes autorités pour décider de l'arrêt de commercialisation du Médiator en 2009, après la première alerte lancée par un cardiologue libéral en 1999. 10 ans, alors que la molécule avait progressivement été interdite dans la plupart des pays voisins. Il est instructif de voir la différence de traitement dans les deux cas. Il se vérifie qu'il est toujours plus facile de voir la paille dans l'œil du voisin que la poutre dans le

sien.

De toute évidence, ce qui est indispensable à Madame la ministre de la Santé, c'est d'apparaître aux journaux télévisés comme le censeur intransigeant d'agissements inappropriés. Quel dommage que tout, depuis sa nomination en 2012, nous montre qu'elle est plus à son affaire dans la communication que sur le chantier de modernisation de notre système de santé.

Nous sommes plus que jamais dans la société du spectacle. Quel crédit aurait eu la personnalité désignée au ministère de l'écologie, après le renoncement de Nicolas Hulot, annoncé pourtant urbi et orbi comme le « *transfert du siècle* » ? Madame Royal a dû rempiler... avec quelques prérogatives supplémentaires.

Le casting gouvernemental s'avère de plus en plus, à chaque remaniement, un exercice qui n'a rien à envier aux superproductions hollywoodiennes construites autour des acteurs et actrices les plus « *bankables* ». A l'exception du remplacement de Laurent Fabius parti au Conseil constitutionnel, aucun ministère important n'a changé de titulaire ; la montagne a accouché d'une souris...

Ce dévoiement de notre démocratie n'augure rien de bon pour l'avenir. Nous risquons de le vérifier prochainement dès l'ouverture des négociations conventionnelles. En effet, le jeu des chaises musicales, perturbé par le refus de Monsieur Hulot, n'ayant probablement pas libéré de fauteuil suffisamment large, Madame Touraine conserve son portefeuille et nous une interlocutrice peu à l'écoute des inquiétudes de la médecine libérale.

Le front uni affiché par les 5 syndicats représentatifs lors des assises de la médecine libérale le 11 février convaincra-t-il Madame Touraine qu'on a rarement raison seul contre tous ?

Rien n'est moins sûr,

Soyons prêts à tout... ou à n'importe quoi, quel gâchis !

Eric Perchicot



Contrat d'accès aux soins : les pièges. Comment les éviter

Le contrat d'accès aux soins (C.A.S.) découle de l'avenant n° 8 de la convention 2011, signé le 25 octobre 2012 par l'UNCAM, l'UNOCAM, et les syndicats médicaux représentatifs (rappelons que le Syndicat National des Spécialistes des Maladies du Cœur et des Vaisseaux ne fait pas partie des syndicats représentatifs au sens de la Convention).

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

- [Mot de passe oublié ?](#)

technique de vol 2.0 : la mode

jacking

L'informatique embarquée, c'est bien plus simple que de « cracker » un site ou un ordinateur et les hackers l'ont bien compris, vous qui pensiez que votre véhicule était inviolable. Que nenni. Un tour sur le net, même pas sur le darknet, et vous trouverez tous les outils indispensables du parfait gentleman cambrioleur. Focus sur cette technique de vol 2.0.

Suite au vol d'un véhicule plutôt haut de gamme d'un de mes amis, je me suis interrogé de la façon dont les voleurs ont pu procéder, car ils n'avaient qu'une trentaine de minutes, le temps pour nous de faire quelques courses...

Je me suis donc simplement mis à la place du parfait petit voleur numérique pour voiture. Tout novice que je suis en matière de vol automobile, je me renseigne tout d'abord de la façon dont il faut s'y prendre.

Après quelques minutes de lecture sur les forums, et pas la peine de passer par le deep web ou darknet (dont nous reparlerons prochainement), je me dois de posséder deux accessoires essentiels : une clé universelle mécanique pour ouvrir les automobiles sans les forcer, ni les abîmer, et un boîtier pour mettre le contact et ainsi démarrer.

Je recherche donc « clé universelle pour auto » et, surprise, je tombe sur le bazar du parfait « Lupin ». Entre le set de déverouillage universel pour la plupart des modèles de voiture et d'autoradio et la clé passe-partout, je n'ai que l'embarras du choix. Cette clé universelle, appelée HU66 pour les intimes, est aussi facile à trouver qu'un litre de lait au supermarché, ce produit « réservé aux professionnels et aux forces de l'ordre » (sic) est très facile à utiliser et réutilisable à l'infini (autant faire des économies aux voleurs) [75,00 euros HT]. Elle permet de tailler la clé à partir du code sans machine électronique et est valable pour des marques aussi prestigieuses que Porsche ou Audi...

Ensuite, le démarrage...

Une fois quelques tests effectués pour me faire la main, il me faudra pouvoir démarrer la voiture avec un logiciel de programmation. Ces logiciels de programmation et diagnostic permettent de pirater le système de protection. Coût : 300,00 euros pour un vol sans effraction.

Pour se servir ensuite de la voiture et éventuellement de la vendre (à l'étranger), il faut dupliquer les clés électroniques. En connectant un boîtier électronique, on peut reprogrammer totalement une clé d'ouverture et de démarrage et ce sans code pin. Parfait pour un vol sans effraction.

On peut également brancher le boîtier électronique sur la prise diagnostic. Trois minutes suffiront pour reprogrammer le démarreur et faire sauter toutes les protections électroniques.

Et l'assurance dans tout ça ?

Tous les véhicules sont sujets à cette nouvelle technique qui représentent 50 % des vols. Un Range Rover Sport s'ouvre en quelques minutes (celui de mon ami), sans bruit et surtout sans attirer l'attention. Il ne reste qu'à voir votre assurance et là, c'est le grand désert... car pas d'effraction, pas d'indemnisation, chacun devant démontrer que son véhicule a été volé en mouse jacking. Ne laissez donc ni doubles de clés, ni carte grise dans la boîte à gants. C'est ce que votre assurance vous demandera en premier pour constater le vol par mouse jacking. Et pour éviter ces désagréments, retrouvez la bonne vieille canne qui bloque le volant.

Tracker la voiture

Vous avez bien la solution du traceur qui communique la position de votre véhicule en temps réel grâce à sa carte SIM. Placé dans un endroit discret, il détecte position et mouvements que vous pouvez voir sur votre smartphone.

Pour notre Range Rover, qui en était équipé, il paraît qu'il est parti vers des lieux plus tranquilles, là où les puces ne serviront plus à grand chose, à moins que vous ayez envie d'aller la chercher avec une clé HU66 et un logiciel. Vous verrez, c'est si facile, sauf de se mettre dans la peau d'un vrai voleur !

Le choix des truands

Car-jacking.

Méthode qui consiste à dérober le véhicule dans la rue en éjectant le conducteur 8 à 10 %

Home-jacking.

Méthode qui consiste à voler le véhicule chez son propriétaire 21 %

Mouse-jacking.

Méthode qui consiste à pirater les systèmes de sécurité d'une voiture pour la voler. Une technologie qui permet aux voleurs d'opérer rapidement et à distance 50 %

Négociations conventionnelles : Un fil rouge pour la future convention

« Contrairement à ce que pourraient laisser penser certaines déclarations, il n'y a pas ici les ringards et là-bas les « jeunes et les modernes ! », a déclaré Jean-Paul Ortiz, président de la CSMF en préambule à la conférence de presse des « cinq ». Et puisque la Grande conférence de santé est une initiative du Premier ministre, c'est par des interpellations au Premier ministre que les syndicats organisateurs des Etats généraux de la médecine libérale ont commencé leur communication à la presse, chaque président prenant la parole tour à tour pour présenter son « cahier de doléances ».

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

- [Mot de passe oublié ?](#)
-

Négociations conventionnelles : Les scénarios possibles pour la convention

Dans le dernier numéro des *Tribunes de la santé* (publication de Sciences Po), Etienne Grass (1) publie un article au titre explicite : Les chemins escarpés de la négociation conventionnelle 2016.

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

- [Mot de passe oublié ?](#)
-

Négociations conventionnelles : La Grande conférence de santé en 22 mesures

Marisol Touraine a ouvert le bal le matin en annonçant quelques mesures, Manuel Valls l'a clos le soir en complétant ces annonces. Au total, la

feuille de route issue de la Grande conférence de santé compte 22 mesures, dont la plupart devraient être mises en œuvre d'ici à 2017. Quinze concerne la formation et sept l'exercice professionnel. Leur coût n'est pas (encore) chiffré...

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

▪ [Mot de passe oublié ?](#)

Grand vin de Reignac 2009

Après les Japonais (*Cardiologue n ° 383*), les Européens, nouveau cataclysme, fin 2009, sur la hiérarchie des seigneurs bordelais lorsque, lors d'une dégustation à l'aveugle, le grand jury européen, composé de spécialistes de réputation mondiale, classe le Grand Vin de Reignac en deuxième place devant les « 4 fantastiques » : Lafitte, Latour, Pétrus, Cheval Blanc 10 à 100 fois plus onéreux !... Un simple Bordeaux Supérieur vendu en promotion par les hypermarchés Leclerc !

Qui est Reignac ? Un château construit au XVI^e siècle par le seigneur Baude de Peyron, plus connu par ses magnifiques serres grillées par Gustave Eiffel, que par la qualité de ses vins jusqu'à son rachat par Yves Vatelot grâce à la revente de son épilateur électrique « Silk Epil » à Gillette. D'emblée, le nouveau propriétaire rénove le château et ses chais et, surtout, s'assure des conseils du célèbre œnologue Michel Rolland qui suit toujours les vinifications. Dès 1996, la grande cuvée Reignac est remarquée par Parker avec l'excellente note de 90/100. Parallèlement, en fin connaisseur du marketing, Yves Vatelot fait commercialiser

sa production par E. Leclerc dans ses hypermarchés et, malgré le succès, fidèle au soutien initial, continue à en écouler une partie dans les foires aux vins Leclerc à moins de 20 euros !

Le domaine, situé à Saint-Loubes sur une croupe au confluent de l'Entre-deux-Mers, bénéficie d'une particularité rare sur une même propriété : les meilleurs terroirs argilo-calcaires de la rive droite et argilo-graveleux de la gauche, graves profondes permettant des vendanges de qualité, argiles gonflantes, calcaires durs offrant un équilibre nutritionnel et hydrique idéal pour la vigne. Ainsi sont réunies les conditions d'un terrain exceptionnel digne d'un grand cru. Les vignes couvrent 70 ha au sein d'un vaste écosystème composé de bois, de prairies, et même d'un étang.

Une culture raisonnée

Un travail obsessionnel régit la viticulture : gérer l'impact environnemental par retraitement des différents déchets, dont les effluents vinicoles par remédiation au bambou, aller toujours plus loin vers une culture raisonnée.

Le désherbage est remplacé par un labour sous les rangs de vigne, des semis d'engrais verts diminuent les produits chimiques, les traitements phytosanitaires sont réduits au minimum grâce à l'utilisation d'oligo-éléments, pour aider la vigne à se défendre par elle-même. La densité des ceps est volontairement élevée à 6 000 pieds/ha. Les rendements sont limités à 36 hl/ha par ébourgeonnages, épamprages, effeuillages au soleil levant, 2 ou 3 vendanges au vert.

Les vendanges manuelles de raisins sains à parfaite maturité les acheminent dans des clayettes directement sur table pour un double tri avant et après égrappage. Les grains sont foulés au-dessus de petites cuves inox lot par lot. Après macération préfermentaire à froid durant une semaine, la température des cuves est remontée progressivement pour la fermentation alcoolique et une macération postfermentaire, afin d'arrondir les tanins avec remontages et pigeages manuels. L'élevage sur lies fines se fait en barriques neuves qui sont posées sur un tin, permettant par un système rotatif, un batonnage des lies et une extraction douce des tanins. L'élevage s'étend sur 16 à 20 mois selon les millésimes. Mise en bouteille sans collage ni filtration.

Paré d'une robe rubis violacée intense et profonde, ce Grand Vin de Reignac 2009, assemblant 75 % de merlot et 25 % de cabernet-sauvignon, déploie, dès

l'ouverture, d'intenses arômes de fruits : douce crème de cassis, noyau de cerise griotte, confiture de mûre, rapidement suivis par de belles senteurs d'épices : poivre blanc, cannelle, muscade, réglisse. Le boisé élégant de chêne grillé, de santal, de café torréfié n'apporte aucune dissonance. En bouche, la matière est juteuse, soyeuse, veloutée, une possible petite astringence initiale disparaît après carafage. Les tanins charnus, l'acidité rafraîchissante confirment sa maturité et sa vigueur. La longue et surprenante finale sur des fruits noirs épicés fait rêver à un défilé de mannequins en pleine campagne : élégance, délicatesse, voluptuosité, mais aussi expression du terroir.

Extraverti et charnel

Ce Grand du Bordelais s'épanouira, comme ses homologues, sur une selle d'agneau rosé, à condition d'éviter les légumes verts qui durcissent le vin et leur préférer les traditionnels flageolets, un gigot de 7 heures aux fèves, un simple navarin. Personnellement, je lui ai fait escorter, avec bonheur, une épaule d'agneau confite à la Choisy selon Yannick Alléno. Grâce à ses arômes boisés, ses notes de cassis, mûre, réglisse, il épousera plaisamment des viandes robustes, grillées ou rôties : bavette de bœuf à la Bordelaise, contrefilet saignant, belle côte de veau bien épaisse avec gratin de macaroni, magret de canard. Il accompagnera, de la même façon, certaines viandes en sauce : bœuf bourguignon, alouettes sans tête, civet de biche. Reignac apprécie les vieux hollandes (les fromages !) : gouda, édram, ainsi que le Saint-Nectaire.

Si vous aimez sincèrement les Bordeaux, surtout s'ils sont grands et à prix raisonnable, la recherche d'une bouteille de ce vin extraverti et charnel est une faveur que vous vous devez à vous-même.

Sanofi, - 600 postes

Le groupe Sanofi a annoncé qu'il allait supprimer environ 600 postes en France d'ici à 2019, en application du plan stratégique

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

- [Mot de passe oublié ?](#)
-

La réforme du DPC dans le détail



Annoncée par le Gouvernement début 2014, la réforme du Développement Professionnel Continu (DPC) est inscrite dans la loi de santé adoptée à la fin de l'année dernière.

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

- [Mot de passe oublié ?](#)

Stèle du roi-Serpent vers 3 000 avant J.-C. (1ère dynastie)

La stèle au roi serpent que vous pouvez voir dans le département de l'Égypte au Louvre, date de 3 000 ans avant notre ère, de la 1^{ère} dynastie de l'empire Égyptien. Elle a été découverte, en 1896, à Abydos, par Emile Amélineau. En calcaire, elle mesure 1,43 m de haut, 0,65 m de large et 0,25 m de profondeur. Remarquable par son exécution et ses dimensions, elle est un document historique majeur pour l'histoire de l'Égypte prédynastique et pour l'étude des premiers hiéroglyphes.

Circonstance de découverte

« Accompagné de plusieurs centaines d'ouvriers, Emile Amélineau s'attaque au secteur de Umm el-Ga'ab ("la mère des pots"), jonché de tessons de poterie couvrant les buttes et leur environnement. Dès la première campagne, en 1895-1896, il met au jour les sépultures de rois de la 1^{ère} dynastie, Den, Semerkhet, Qa, le "Roi Serpent", puis, en 1896-1897, le "tombeau d'Osiris" qui est en fait celui du roi Djer, ainsi que celles de deux rois de la II^e dynastie, Peribsen, Khasekhemouy »^[3]. Il vient de découvrir la nécropole des premières dynasties, aujourd'hui appelée le « cimetière B », proche du cimetière U, prédynastique où ont été mises à jour 190 étiquettes en os et ivoires, dans la fameuse tombe royale U-j (3 200 ans av. J.-C.), faisant remonter l'écriture égyptienne de deux siècles.

On a reproché à E. Amélineau son manque de rigueur, la pauvreté de ses publications, mais à son époque, le but était de découvrir « le bel objet ».



Tombe royale U-j, 3 200 ans av. J.-
C.□

La stèle du roi serpent

Les « Stèles » sont des monuments, comme des dalles de pierre fichées en terre, porteuses d'inscriptions avec souvent des figures. Elles apparaissent dès l'époque prédynastique à proximité des monuments funéraires.

Selon son découvreur, elle était enfouie dans le sol, en trois morceaux parmi les décombres de l'une des tombes royales et mesurait avec le troisième bloc non rapporté 2,5 à 2,6 mètres de haut. La stèle du roi serpent, exposée au Louvre, est constituée de deux blocs pratiquement intacts. L'irrégularité de la ligne de jointement montre qu'elle résulte d'une cassure et que la dalle de pierre était monolithe. Le couronnement est légèrement cintré confirmant son statut de stèle royale. Elle est rectangulaire sur les côtés, un peu rhomboédrique dans ses faces antérieure et postérieure à l'origine d'un profil fusiforme.

Le décor dans un cadre parfaitement délimité, est un bas relief, de conception complexe. Sur la partie supérieure, un faucon est tourné vers la gauche. Le centre, circonscrit par un rectangle, contient un serpent évocateur d'un cobra regardant dans la même direction que le faucon. Enfin sur la partie inférieure, une façade avec des tours de défense, des avancées, des retraits, et de hautes portes, représente un bâtiment.



Une vision « aspective »

Selon l'égyptologue Emma Brunner-Traut, une vision « aspective » est un système de représentation qui correspond à l'écriture hiéroglyphique, l'image va définir le sujet représenté. Pour comprendre le message, toutes les images doivent être juxtaposées et être vues au même moment depuis le même endroit.

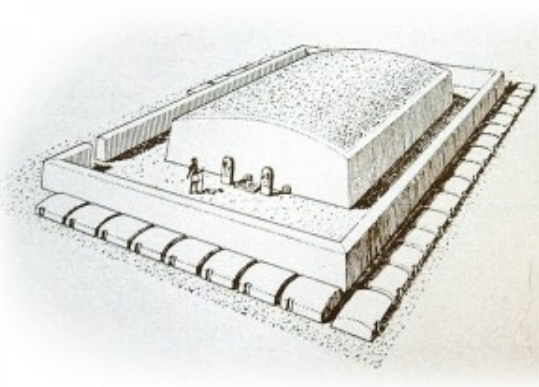
Dès Nagada IIIb, vers 3300 av. notre ère, apparaissent des symboles royaux. Horus, le dieu faucon, protecteur de la royauté dont le roi est la manifestation terrestre, est associé à un ensemble d'autres signes. Les premiers sérekhs*, apparaissent incisés ou peints sur certains types spécifiques de poteries, parfois vides, parfois chargés d'un mot illisible, indication possible du propriétaire du pot et de sa provenance.

Sur la stèle, le faucon et le cobra regardent dans la même direction vers la gauche, ce sont des idéogrammes indiquant le sens de lecture. En vis-à-vis, il y avait une autre stèle non retrouvée, enfouie également dans le stable. Elles étaient disposées devant la tombe et servaient à l'indiquer le nom du défunt et le lieu où disposer les offrandes.

Le rectangle est considéré comme un mur d'enceinte vu en plan et qui montre un décor interprété comme les ornements de parois des salles d'un palais. Il faut donc lire cette partie « façade » du « mur d'enceinte » comme celle du « palais » : le palais est la propriété du dieu Horus, le cobra désigne le roi régnant, qui y réside. C'est le Sérekh de l'Horus Cobra lu de droite à gauche.

Le cobra, ainsi figuré, correspond dans la langue égyptienne à l'équivalent de nos consonnes et au son « dje ». Si, la plupart du temps, seul le hiéroglyphe du serpent est présent dans le sérekh du roi, il est parfois accompagné d'un second signe qui permet la lecture « Ouadj » ou « Dje(t) » selon le sens de lecture habituel. Il s'agit donc du roi Djet, le quatrième roi de la 1^{ère} dynastie.

La composition est légèrement décalée vers la droite. « Le volume simple du faucon représenté par ses éléments constitutifs essentiels contraste avec la précision avec laquelle sont représentées les écailles du serpent et la façade du palais ». La qualité de l'exécution, et la maîtrise du ciseau du sculpteur font que certains auteurs ont douté de son ancienneté. Certaines caractéristiques archaïques contredisent ce point de vue : la proéminence et la chute du bec, le développement anormal de l'œil et exagéré des serres, le mode d'imbrication de la queue...



□ Abydos reconstitution de la tombe de la reine Merneith avec deux stèles Mer.

Le roi Djet, un roi mal connu

Les documents le concernant sont rares. La durée de son règne est variable selon les auteurs (23 ans selon Julius Africanus, 42 ans selon Eusèbe de Césarée...) qui ont retranscrit les « Aegyptiaca », datant du III^e siècle av. J.-C, une sorte d'histoire de l'Égypte depuis ses origines, du grand prêtre d'Héliopolis, Manéthon. Il aurait régné entre 10 et 15 ans. Il est le fils de l'Horus Djer et de la reine Nakhtneith. Il épouse sa demi-sœur Mertneith dont il a un fils Den, qui lui succède.

Sa tombe, une fosse creusée dans le sol de 11,95 m sur 9,30 m, est entourée des 204 sépultures subsidiaires des grands personnages de la cour et de magasins où étaient entreposés tous les éléments nécessaires à la vie de l'au delà. Elle possède une superstructure, deux mastabas** emboîtés au-dessus de la fosse, l'un au niveau du sol, le deuxième au-dessus du premier (voisin d'un mètre de hauteur) permettant de la voir et de l'identifier. Petrie découvrit de la céramique d'origine palestinienne, des sceaux, une plaquette en ivoire et un peigne en os. n

**Le sérekḫ (« qui fait connaître ») se présente comme un rectangle entourant le nom hiéroglyphique du roi, surmonté d'un faucon (symbole du dieu Horus) et placé au-dessus de la façade du palais royal. Le rectangle pourrait figurer un plan de ce même palais. Ce qui accrédirait la thèse qui voit dans le sérekḫ, à l'instar du cartouche, une protection du nom du roi, contre les forces négatives.*

*** Mastaba. Mot arabe signifiant « banquette ». Appellation donnée à la tombe civile composée d'une superstructure maçonnée, avec face inclinées qui abrite la chapelle funéraire et un caveau aménagé au fond d'un puits.*

Bibliographie

[1] Amelineau E. Les nouvelles fouilles d'Abydos (1896-1897). Compte rendu des fouilles d'Abydos, lu devant l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans sa séance du 29 mai 1896. É. Leroux, 1896-1897, 2 vol.

[2] Amelineau E. Le Tombeau d'Osiris : monographie de la découverte faite en 1897-1898. Paris : É. Leroux, 1899.

[3] Amelineau E. Les Nouvelles Fouilles d'Abydos, 1897-1898, compte rendu in extenso des fouilles, description des monuments et objets découverts. Paris : É. Leroux, 1904-1905.

[4] Petrie William. The royal tombs of the first dynasty (Part I et II): 1900 - London, 1900 digi.ub.uni-heidelberg.de/diglit/petrie.

[5] Farout D. Sens dessus dessous ou comment montrer ce qui est caché. Revue Pallas. <https://pallas.revues.org/111>.

AG - 30 janvier : CNPC

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

- [Mot de passe oublié ?](#)

AG - 30 janvier : Rapport avec les centrales polycatégorielles

Le Dr Perchicot souligne la nécessité d'avoir des relations avec les centrales syndicales. La nouvelle convention va être très importante pour la médecine libérale, les négociations sont en cours entre les différents syndicats pour rechercher un socle commun à opposer au Ministère et l'Assurance Maladie.

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

- [Mot de passe oublié ?](#)

AG - 30 janvier : UFCV - bilan des actions 2015

Le Dr Pouchelon et le Dr Assyag présentent le bilan des réunions de l'année 2015. Toutes ces données seront développées lors de l'assemblée générale annuelle de l'UFCV.

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

- [Mot de passe oublié ?](#)

L'avis de l'Ordre sur « l'ubérisation de la santé »

Deuxième avis médical en ligne, téléconsultations proposées par des assureurs privés ou téléconseils personnalisés proposés à titre onéreux par des sites

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

Se connecter

- [Mot de passe oublié ?](#)
-

AG - 30 janvier : URPS

Le Dr Perchicot signale la possible régionalisation des politiques de santé, prévue par la loi. Demain, les URPS seront les interlocuteurs des ARS d'où l'importance d'avoir des cardiologues « syndiqués » élus.

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

Se connecter

- [Mot de passe oublié ?](#)
-

AG - 30 janvier : Actualités politiques et syndicales

Le Dr Perchicot présente plusieurs diapositives concernant le CAS : le taux de tarifs opposables pratiqués par les secteurs 2 et DP est passé de 49,7 % en 2011 à 52,6 % en 2014 pour les cardiologues,

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

- [Mot de passe oublié ?](#)
-

L'impact de l'interdiction de fumer sur la morbimortalité

Après avoir analysé l'impact des lois interdisant de fumer dans les lieux publics sur la consommation de tabac dans les lieux publics, la collaboration scientifique indépendante Cochrane a étudié l'impact clinique de ces lois.

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

- [Mot de passe oublié ?](#)
-

AG - 30 janvier : Rapport moral du

Président

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

- [Mot de passe oublié ?](#)
-

AG - 30 janvier : Rapport financier

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

- [Mot de passe oublié ?](#)
-

AG - 30 janvier : UEMS

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

- [Mot de passe oublié ?](#)
-

La construction des futurs GHT se précise

Une nouvelle version de projet de décret précise la constitution des Groupements Hospitaliers de Territoire, créés par l'article 107 de la loi de santé, auxquels les établissements publics de santé sont tenus d'adhérer et qui doivent être mis en place à compter du 1^{er} juillet prochain.

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

- [Mot de passe oublié ?](#)
-

AG - 30 janvier : Litiges et

contentieux

Au cours de l'année 2016, nous avons été sollicités sur un contentieux, alors que les cardiologues ne respectaient pas réellement les dispositions générales de la nomenclature (malades vus trop souvent, ETT à répétition, actes antidadés, facturation en CS des MAPA...)...

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

- [Mot de passe oublié ?](#)

Un cardiologue préside la Conférence des doyens

Le Pr Jean-Luc Dubois a été élu président de la Conférence des doyens des facultés de médecine,

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

- [Mot de passe oublié ?](#)

Le calendrier des GHT

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

- [Mot de passe oublié ?](#)

Jean-Paul Ortiz lance son blog

Le président de la Confédération des Syndicats Médicaux Français (CSMF) vient de lancer son blog,

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

- [Mot de passe oublié ?](#)
-

AG - 30 janvier : La parole aux régions

Un tour de table permet à chaque région d'exprimer les problèmes rencontrés localement. A l'issue de ce tour de table, il ressort quelques points principaux :

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

- [Mot de passe oublié ?](#)
-

Réforme du DPC : La recertification, c'est nient !

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

- [Mot de passe oublié ?](#)

AG - 30 janvier : Convention pour un audit social des cardiologues

AG2R La Mondiale et le Syndicat ont signé un partenariat offrant la possibilité, dans un premier temps réservée aux cardiologues syndiqués, de rencontrer un conseiller expert

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

- [Mot de passe oublié ?](#)

La retraite « en temps choisi »

Adoptée à l'unanimité par le conseil d'administration de la CARMF, la nouvelle réforme du Régime Complémentaire de Retraite (RCV) a reçu le soutien de la majorité des syndicats médicaux. Il lui fait maintenant obtenir l'aval de la tutelle ministérielle.

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

Se connecter

- [Mot de passe oublié ?](#)
-

AG - 30 janvier : Cardiologie Presse

Le Dr Aviérinos fait le point sur le journal et l'activité de Cardiologie Presse.

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

Se connecter

- [Mot de passe oublié ?](#)
-

AG - 30 janvier : CANAL 33

Une autre convention a été également signée entre le Syndicat et Canal 33 permettant la mise en place de programmes vidéo pour les salles d'attente de cabinets médicaux.

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

- [Mot de passe oublié ?](#)
-

Les SMS améliorent l'observance !

Selon les résultats d'une méta-analyse publiée dans le JAMA Internal Medicine, l'envoi régulier de courts messages (SMS) sur les téléphones mobiles des personnes qui prennent

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

- [Mot de passe oublié ?](#)
-

Du bonheur à la santé

« J'ai décidé d'être heureux parce que c'est bon pour ma santé » ; cette formule de Voltaire, si souvent reprise (et modifiée) au fil des siècles, trône en couverture de l'ouvrage du docteur Emilio La Rosa, comme pour annoncer dès le début la couleur : « le bonheur se nourrit de la santé et la santé du bonheur » ainsi que l'affirme l'auteur dans son introduction.



Et, c'est vrai, toute sa vie, l'être humain aspire à la bonne santé et recherche le bonheur. Mais en fait, comme personne à l'école ou plus tard ne nous apprend les chemins qui y conduisent, l'objectif principal de ce livre est de chercher à nous montrer comment être heureux. Vaste programme...

Le livre analyse la relation étroite entre bonheur et santé et propose une sorte de gymnastique du bonheur basée sur la « neuroplasticité » (capacité du cerveau à continuer à créer de nouvelles connexions, en fait à continuer à apprendre tout au long de sa vie) et la psychologie positive.

La santé est un sujet de plus en plus actuel et, dans ce monde en crise économique morale et politique, la recherche du bonheur a de plus en plus d'adeptes ; la croyance selon laquelle le bonheur s'obtient dans l'au-delà ayant perdu du crédit, les personnes recherchent le bien-être matériel et spirituel « ici et maintenant ».

C'est toute l'ambition de l'ouvrage de nous aider à y parvenir : après avoir établi la réalité des relations positives entre bonheur et santé, entre bonheur et longévité, l'auteur analyse ce qu'il appelle la culture du bonheur et insiste sur les méthodes d'apprentissage à la félicité, en luttant contre les principaux obstacles pour l'atteindre et en se focalisant sur les attitudes bénéfiques, au premier rang desquelles il place la méditation.

Alors, convaincant ?

Ce qui est indiscutable, c'est le sérieux avec lequel l'auteur explore de manière scientifique les mécanismes de la conscience du bonheur et les processus liés à la souffrance, en montrant au fil des pages combien son analyse est documentée.

Pour autant, sera-t-il plus facile au lecteur d'être heureux à la fin de l'ouvrage ? On ne peut l'affirmer, mais il aura au moins acquis un bon nombre de pistes pour y parvenir.

Emilio La Rosa, médecin, diplômé en santé publique et gestion des services de santé, docteur en anthropologie et écologie, directeur du CRESS (centre de recherche et d'étude santé et société) vient de publier ce livre aux éditions L'Harmattan.

Auteur : Emilio La Rosa

Editeur : L'harmattan

Pagination : 188 pages

Prix public : Livre : 18,05 €

pdf : 13,99 €

ePub : 13,99 €



Best of des Grandes Etudes 2015 - 2e partie

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

Se connecter

- [Mot de passe oublié ?](#)